

A. DIAGNOSTIC

OFFRES SOCIOCULTURELLES, SPORTIVES ET DE LOISIRS

Le contexte national

L'accès à une vie sociale et citoyenne complète pour les personnes en situation de handicap est l'une des ambitions affichées par la loi de 2005. La mise en place du droit à la compensation du handicap y concourt en permettant à la personne handicapée de pallier ses déficiences fonctionnelles grâce à l'octroi d'aides techniques, humaines, financières. De même, le plan personnalisé de compensation qui prend en compte le projet de vie de la personne permet, le cas échéant, de financer un accès aux loisirs, à la culture, au sport, aux vacances, etc.

Par ailleurs, les personnes âgées répondent en grande partie à leurs besoins quotidiens et organisent leur vie sociale dans leur environnement, c'est-à-dire dans leur territoire (quartier, ville...) et dans le tissu local. Il s'agit

des courses que l'on fait à la boulangerie ou à la boucherie, des activités culturelles ou sportives au sein d'une association locale, des visites au cabinet médical, de l'intervention de services à la personne... Luc BROUSSY dans son rapport ajoute que *"Protecteur, le logement l'est lorsqu'il est adapté et situé dans un environnement accessible (...) On vit alors avec la difficulté potentielle de ne pouvoir se mouvoir librement, ni dans sa maison, ni à l'extérieur faute de transports en commun et avec le risque dès lors de précipiter des phénomènes d'isolement social, annonciateurs de tous les autres types de dépendance."*

En conséquence, l'éloignement des services et activités de proximité (notamment en environnement périurbain et rural) au sein du territoire devient une vraie problématique.

Contexte départemental: la volonté d'intégrer dans ce schéma l'accès aux offres socioculturelles, sportives et de loisirs pour lutter contre l'isolement

Les actions sont menées par de multiples acteurs. Il s'agit d'une présentation succincte, non exhaustive.

Le Conseil général

Enfance handicapée

- * Développer des initiatives favorisant l'adaptation de l'offre culturelle, sportive et de loisirs
- * Site Handiguide dans le domaine du sport
- * BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) option Handicap et formation d'animateur spécialisé handicap
- * Projet de formation des responsables des accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) et des accueils collectifs de mineurs (ACM) pour intégrer l'accueil des enfants et jeunes handicapés dans leur projet éducatif

Au niveau de la direction générale adjointe des solidarités (DGAS)

Démarche qualité engagée avec les établissements personnes âgées / adultes handicapés

- * De nouveaux personnels acteurs de l'animation en établissement
- * Promotion de l'animation par des animateurs diplômés et spécialisés en gérontologie

→ Gymnastique sénior via Vivre autonome 41 sur tout le territoire

Au niveau de la direction de la culture et de la lecture publique

- * 2009 : Atelier chant pour 10 résidents de la clinique de la Chesnaie
- * 2011-2012-2013 : Créations danse contemporaine pour séniors (+ 60 ans) Association La Mécanique du Bonheur - Blois
- * La direction de la lecture publique (DLP) fournit des livres-audio aux bibliothèques du réseau en partenariat avec les maisons de retraite
- * La DLP fournit une valise d'albums-jeunesse à un établissement spécialisé, en partenariat avec l'association Livres-passerelles

Au niveau de la direction du tourisme

Suivi du label "tourisme et handicap"



Autres acteurs

La Fédération française pour l'entraînement physique dans le monde moderne (FFEPMM)

sport pour tous, saison 2012-2013: 189 628 licenciés, près de 3 000 associations FF gym volontaire 550 000 licenciés, 7 400 clubs affiliés.

Il existe 2 fédérations sportives multisports agréées en France correspondant aux différents types de handicaps:

- ✧ La Fédération française du sport adapté (handicap mental et troubles psychiques, troubles de l'adaptation)
- ✧ La Fédération française handisport (handicap moteur visuel et auditif).

Fédérations

Le lotus d'or Vineuil: Qi Gong + Tai chi

Siel Bleu: Le premier objectif de la Fondation Siel Bleu est de s'assurer que les personnes âgées ou souffrantes de maladies chroniques ont toutes accès à une santé durable, en utilisant l'activité physique adaptée comme moyen de prévention.

Les actions sont menées en établissements pour favoriser l'activité physique des séniors (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) de La Chaussée St-Victor, Chailles, Cour-Cheverny, Salbris, Hôpital Local de Montoire, Foyer-Logement de Pruniers).

De la gymnastique douce est proposée par les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) de St-Laurent-Nouan et Lamotte-Beuvron.

Associations

Les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) emploient tous un animateur qui dans le cadre de sa mission se doit de développer et conduire des projets visant à aider les résidents à s'épanouir, à maintenir une socialisation et une certaine autonomie. En ce sens, les activités physiques peuvent être un outil pour tenir ces objectifs. L'activité physique adaptée est développée dans le département au sein d'associations, de collectivités ou directement par les établissements.

À titre d'exemple: Mondoubleau, EHPAD les marronniers: séance de Wii sport (jeu vidéo) une fois par mois et gymnastique une fois par semaine.

Vendôme (hôpital local) emploie un éducateur sportif pour sa partie EHPAD (Voir ci après).

L'OASIS (partie foyer logement) propose des jeux de sociétés, des lotos, des belotes, des activités manuelles, de la gym douce ou encore de la relaxation.

Établissements pour personnes âgées / personnes handicapées

CIAS Vendômois:

- ✧ Gymnastiques, atelier équilibre
- ✧ Aquabike et aquagym,
- ✧ Sortie culturelle, voyage, revue pays'âge ateliers informatiques
- ✧ Thé dansant, guinguette, conférence, goûters et échanges, projets intercommunautaires

CIAS Blaisois:

- ✧ Ateliers créatifs, Chorale, Jeux de société, Gym douce, Initiation à l'informatique, Marche, Participation à une émission de radio, Randonnées pédestres.

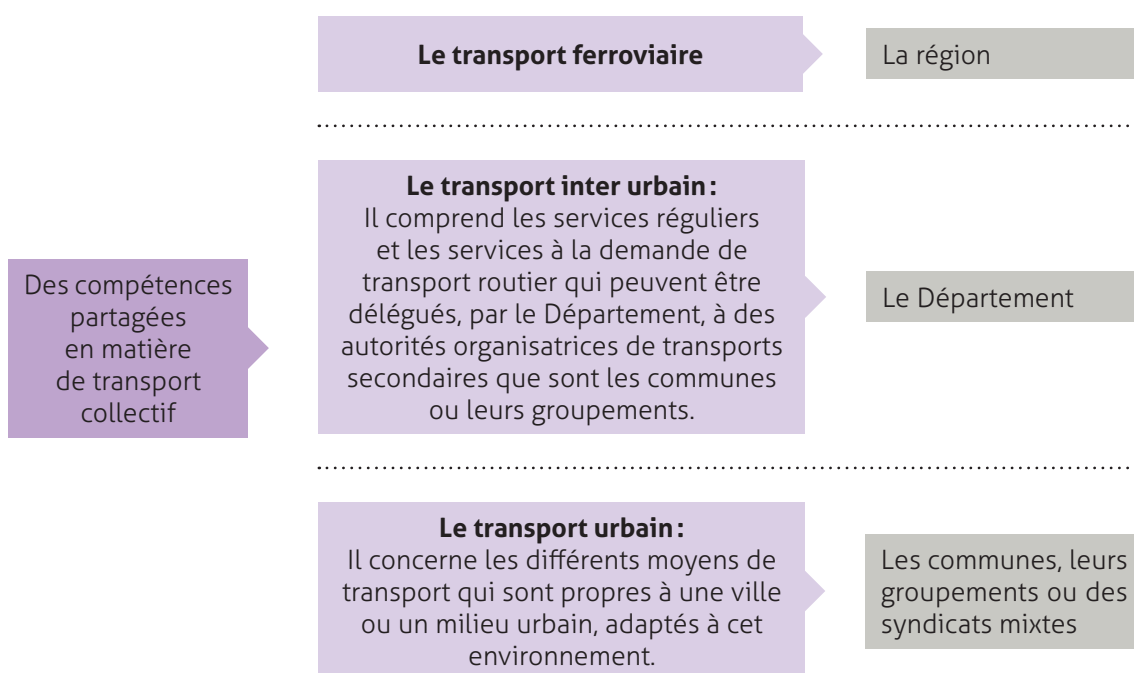
Centres communaux d'action sociale (CCAS)/Centres intercommunaux d'action sociale (CIAS)

OFFRES DE TRANSPORT ADAPTÉ

Le contexte national

Une obligation d'une mise en accessibilité, d'ici à 2015, des réseaux de transport collectif (Titre IV de la loi de 2005).

L'éloignement des services et activités de proximité (notamment en environnement périurbain et rural) au sein du territoire devient une vraie problématique d'autant plus critique **lorsque la personne n'a plus l'usage de son véhicule individuel et que les transports publics sont insuffisants.**



Contexte départemental: des outils existants pour favoriser la mobilité mais pas toujours connus et ne couvrant pas tout le territoire

Le Conseil général: au niveau de la direction du transport

Un schéma d'accessibilité des services de transports publics départementaux existe depuis 2009, des actions sont actuellement menées sur le renfort du réseau de transport à la demande.

❖ **Le transport à la demande**

Sur le modèle du ramassage scolaire, un bus adapté du Conseil général amène des personnes âgées et/ou handicapées de leur domicile à un lieu de vie précis (marché, centre commercial,...)

pour 2 € sur le périmètre de la commune, de la Communauté de Communes.

❖ Le Conseil général de Loir-et-Cher met en relation conducteurs et passagers qui circuleront ensemble dans un même véhicule le temps d'un voyage ou régulièrement. Vous pourrez ainsi **covoiturer** entre votre domicile et votre lieu de travail ou d'une agglomération à l'autre.

↙ Pour aller plus loin, vous pouvez vous reporter au site suivant: <http://www.route41.fr/>

Autres collectivités: exemple: le transport à Blois

❖ **HANDIGO**

Handigo est un service de transport sur réservation destiné aux personnes à mobilité réduite. Il permet de se déplacer de porte à porte à l'intérieur d'Agglopolys. Il fonctionne de 7h à 19h du lundi au samedi et de 9h à 19h les dimanches et jours fériés (hors 1^{er} mai).

Qui peut en bénéficier ?

Handigo est accessible de plein droit aux personnes en fauteuil roulant. Il est également accessible aux personnes semi-valides après validation par une commission d'accès.

❖ **RESAGO**

Sur réservation préalable, Resago permet de se déplacer du domicile vers un ensemble de points d'arrêt.

Qui peut en bénéficier ?

Sur Blois, La Chaussée-Saint-Victor, Saint-Gervais-la-Forêt et Vineuil, Resago est accessible à toutes les personnes résidant à plus de 500 mètres à vol d'oiseau d'un arrêt des lignes A, B, C, D et E.

Pour toutes les autres communes d'Agglopolys, il est ouvert à tous les habitants.

Les déplacements pour motif scolaire ne sont pas autorisés.

Les points de destination

Resago vous transporte de votre domicile vers 16 points d'arrêt au choix.

↙ Pour aller plus loin, vous pouvez vous reporter:
<http://www.agglopolys.fr/846-resago-transport-a-la-demande.htm>
<http://www.azalys-blois.fr/se-deplacer/transport-a-la-demande/handigo/>

L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES PERSONNES HANDICAPÉES

Le contexte national

Rappels réglementaires :

Cf. Loi 2005-102 du 11 février 2005: "Loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées".

Obligation d'employer des personnes handicapées (secteurs public et privé):

Un seuil légal de 6 % de travailleurs handicapés pour les entreprises d'au moins 20 salariés.

Source: AGEFIPH chiffres clés – mai 2012.

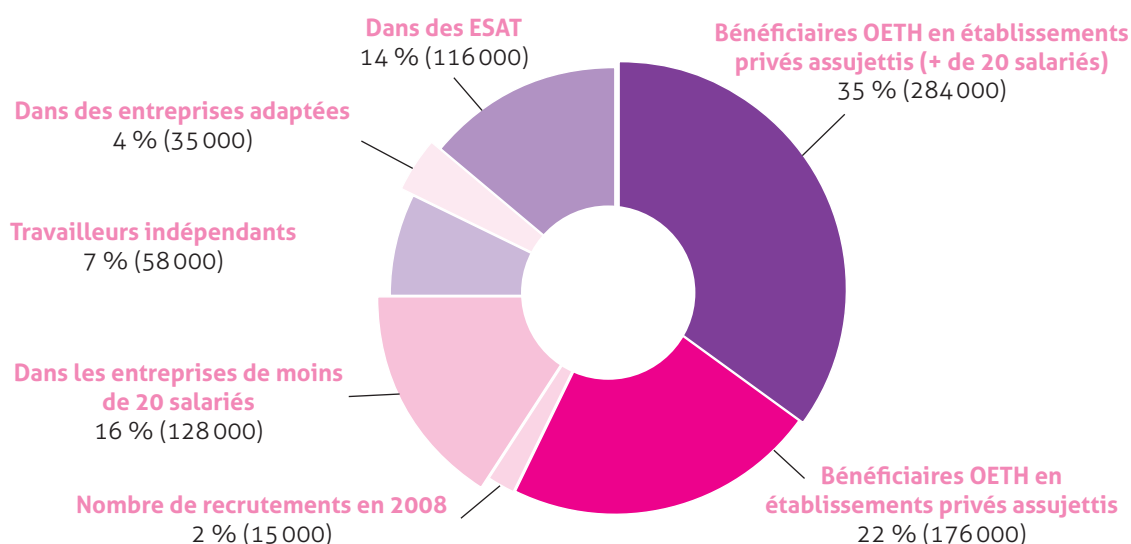
✧ Quelques chiffres

2,51 millions

C'est le nombre de personnes en âge de travailler et bénéficiaires d'une reconnaissance administrative du handicap (OETH)¹.

¹OETH: Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés

Emploi des personnes handicapées



36 %

C'est le taux d'emploi de cette population (contre 64 % pour l'ensemble des personnes en âge de travailler).

Source: les chiffres clés de l'aide à l'autonomie 2013 – CNSA.

* Chômage des personnes handicapées

2011

* + 5,3 % d'augmentation du taux de chômage pour l'ensemble des demandeurs d'emploi

* + 13,9 % d'augmentation du taux de chômage des demandeurs handicapés

Source: les chiffres clés de l'aide à l'autonomie 2013 – CNSA.

Analyse à pondérer: la partie de PH devient de plus en plus importante dans les personnes déjà inscrites à Pôle Emploi (ce n'est pas particulièrement de nouveaux inscrits).

2012

* 4 977 082 demandeurs d'emploi tous publics

* 370 674 demandeurs d'emploi handicapés

Source: données Pôle Emploi déc. 2012 – Cat A – B – C.

22 %

C'est le taux de chômage de cette population (contre 9 % pour l'ensemble des personnes en âge de travailler).

* L'offre nationale, deux organismes porteurs:

AGEFIPH

(association nationale pour la gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées)
<http://www.agefiph.fr>

Pour le secteur privé

FIPHFP

(fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique)
<http://www.fiphfp.fr>

Pour les 3 fonctions publiques

* Les constats:

Les établissements et services médico-sociaux mobilisés pour l'insertion professionnelle subissent une double évolution:

* **Au niveau de leur public** avec un vieillissement des personnes handicapées, une prévalence croissante du handicap psychique et une précarisation d'une partie des travailleurs handicapés.

* **Au niveau du contexte économique** avec des sorties vers l'emploi de plus en plus complexes, des budgets commerciaux en tension, une exigence de technicité de plus en plus élevée.

Source ANAP juillet 2013 - Le secteur médico-social - Comprendre pour agir mieux.

Le contexte régional

✧ Quelques chiffres

La région Centre n'est pas épargnée par la progression du chômage, aussi les demandeurs d'emploi en fin de mois (**DEFM***) qui sont les personnes inscrites à pôle emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois, ne cesse d'augmenter au sein de la population globale mais également et de façon plus

conséquente au sein des personnes ayant une reconnaissance de travailleur handicapé. Dans cette conjoncture le Loir-et-Cher se positionne en 3^{ème} position des départements de la région Centre ayant la part de DEFM travailleurs handicapés sur la part des DEFM tous publics la plus basse:

Part DEFM* Personnes handicapées/ DEFM* tous publics



✧ Un plan régional: Le Plan régional d'insertion des travailleurs handicapés

Un plan régional d'insertion des travailleurs handicapés 2011-2013 a été élaboré par le service public de l'emploi. Il vise à mieux mobiliser et articuler entre eux les dispositifs existants en matière d'accès, de retour ou de maintien en emploi.

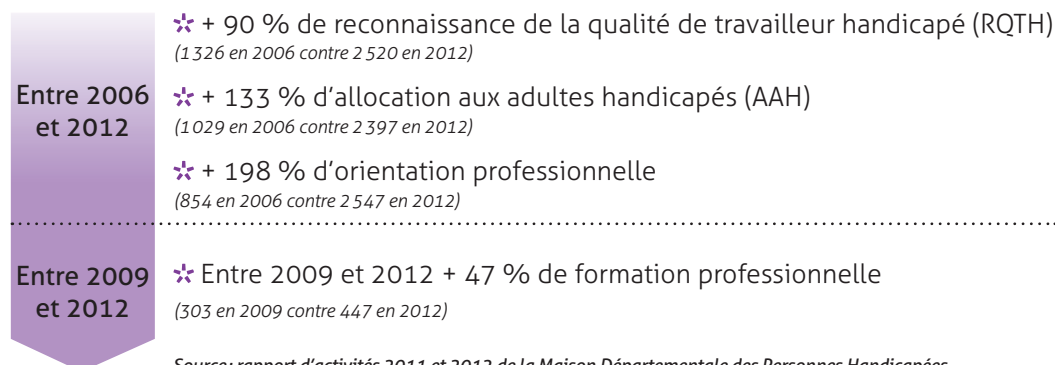
<http://directe.gouv.fr/ameliorer-l-emploi-et-la-formation-des-travailleurs>

Au niveau départemental

✧ Quelques chiffres

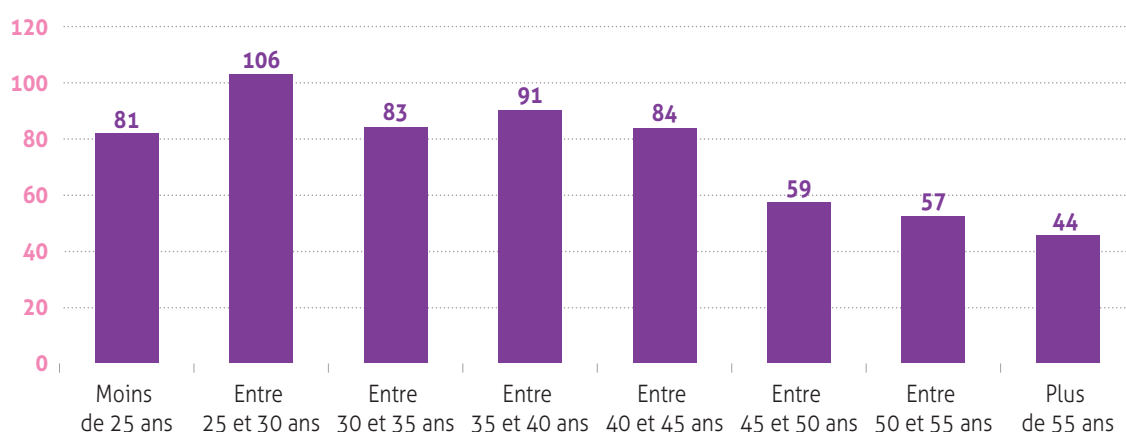
Le nombre de demandes déposées à la maison départementale des personnes handicapées (MDPH) continue d'augmenter (+ 8 %) en 2012, mais de façon moins sensible que les années précédentes (+ 18 % en 2011 et + 17 % en 2010).

Quelques exemples de l'évolution de ces demandes auprès de la MDPH de Loir-et-Cher:



Source: rapport d'activités 2011 et 2012 de la Maison Départementale des Personnes Handicapées.

Répartition de la population en établissements et services d'aide par le travail (ESAT) par tranche d'âge :



Au 31 décembre 2012, 605 travailleurs en ESAT dont :

- ✧ 83 % ont entre 18 et 50 ans
- ✧ 17 % ont 50 ans et plus.

✧ L'offre :

Les établissements et services d'aide par le travail (ESAT) permettent à une personne handicapée d'exercer une activité dans un milieu protégé si elle n'a pas acquis assez d'autonomie pour travailler en milieu ordinaire.

11 ESAT → 594 places → 605 travailleurs en ESAT

Un taux d'équipement* départemental en établissement et service d'aide par le travail (ESAT) de 3,7, inférieur au taux régional (3,8) dont 2 établissements à vocation interrégionale (déficients auditifs à Oucques et handicapés moteurs à Lunay).

*Taux d'équipement: places pour 1 000 adultes de 20 à 59 ans.
Sources: STATISS 2012 – DREES – ARS - FINESS.

Les entreprises adaptées sont des unités de production employant des personnes handicapées dont la capacité de travail est au moins égale à un tiers de la capacité d'un travailleur "valide" exécutant les mêmes tâches. Elle peut servir de transition vers un emploi en milieu ordinaire de production. Elles ne sont pas autorisées par le Conseil général et l'agence régionale de santé (ARS).

5 Entreprises adaptées → 262 places en 2011

Source: rapport d'activités 2012 de la Maison Départementale des Personnes Handicapées.

↙ Pour aller plus loin, vous pouvez vous reporter à l'annexe sur les définitions

❖ **Et aussi des organismes dédiés pour accompagner les travailleurs handicapés (liste non exhaustive)**

La maison départementale des personnes handicapées (MDPH) de Loir-et-Cher :

- ❖ Un référent insertion professionnelle rattaché à la maison départementale des personnes handicapées
- ❖ Une équipe pluridisciplinaire d'évaluateurs et d'instructeurs

Leurs missions :

- ❖ Accueil, écoute et conseil
- ❖ Instruction et évaluation des demandes des travailleurs handicapés
- ❖ Accompagnement

Décision de reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, orientation et/ou formation professionnelle par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH)

Des accompagnements spécifiques possibles

Pôle emploi

Quand la personne handicapée est inscrite comme demandeur d'emploi, une fois sa reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé reconnue, elle est dirigée depuis pôle emploi vers les services de cap emploi.

<http://www.pole-emploi.fr/candidat/travailleurs-handicapes-@/suarticle.jspz?id=21926>

Prométhée

L'association Prométhée a pour but de "promouvoir et favoriser le recrutement, le suivi, la sensibilisation des équipes et le maintien en emploi des handicapés". Véritable entremetteur entre la personne handicapée et l'entreprise.

Sameth

Le service d'appui au maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés (Sameth) s'attache au maintien en activité des salariés handicapés.

Cap emploi

Des organismes de placement spécialisés assurant une mission de service public, inscrits dans le cadre de la loi handicap de février 2005 et dédiés à l'insertion professionnelle des personnes handicapées. Cap emploi s'attache au recrutement.

<http://www.capemploi.com/>

Alther

Ce service apporte des informations sur l'obligation d'emploi, les aides de l'association nationale pour la gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des handicapés (AGEFIPH) conseille et accompagne.